

Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts (Section 3 du Chapitre 7 du Titre 4 du Livre 1er de la Partie 6 du CSP)

20/07/2005

**PARTIE VI
ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DE SANTÉ**

**LIVRE Ier
Établissements de santé
TITRE IV
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE SANTÉ
Chapitre VII
Dispositions particulières à certains établissements et organismes**

Section 3 - Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts